



VARENNES

## AVIS PUBLIC

### ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

#### PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 848-6

À TOUTES LES PERSONNES HABILES À VOTER ET SUSCEPTIBLES  
D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DU RÈGLEMENT NUMÉRO 848-6

**Règlement 848-6 modifiant le règlement sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 848 afin d'agrandir le secteur « Mixte » situé sur la route Marie-Victorin entre le boulevard de la Marine et la rivière Saint-Charles en ajoutant le lot 6 147 469 du cadastre officiel du Québec**

AVIS EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

1. Que le conseil municipal, lors d'une séance générale tenue le 3 juillet 2023 a adopté le projet de règlement numéro 848-6 qui porte le titre mentionné ci-dessus.
2. Qu'une assemblée de consultation aura lieu le **21 août 2023 à 19 h** en la salle du conseil de la Maison St-Louis, 35, rue de la Fabrique, Varennes. Au cours de cette assemblée publique, le maire et la greffière adjointe du Service des Affaires corporatives et du Greffe expliqueront ce projet de règlement, énonceront les conséquences de son adoption et entendront les personnes désirant s'exprimer à ce sujet.
3. **Objet et secteur visé par ce projet de règlement :**

**Modifier le règlement sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 848 afin d'agrandir le secteur « Mixte » situé sur la route Marie-Victorin entre le boulevard de la Marine et la rivière Saint-Charles en ajoutant le lot 6 147 469 du cadastre officiel du Québec**

Zones concernées : H-517 et H-528.

Zones contiguës : C-512; H-513; H-518; H-519; C-527; H-580; P-582.

L'illustration des zones peut être consultée à la suite du présent avis.

4. Que ce projet de règlement ne contient pas de dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
5. Que ce projet de règlement est disponible pour consultation au bureau de la greffière aux heures régulières de bureau.

Donné à Varennes, ce 4 août 2023.

*La greffière adjointe,*

  
M<sup>me</sup> Mylène Rioux, OMA

